

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22,

Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYERRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 5 Juin 1888

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté à l'occasion de son Jubilé sacerdotal.

NOUVELLES LOCALES

Par arrêté du 1^{er} juin courant, M. le Maire de Monaco a rappelé les dispositions antérieures relatives :

1° A l'interdiction de se baigner le long du boulevard de la Condamine, depuis l'établissement des Bains jusqu'à la pompe Marchessaux ;

2° A l'obligation pour les personnes qui se baignent, depuis la gare de Monte Carlo jusqu'à la plage du Tenao et de la plage du Canton à la villa Noghès, d'être vêtues d'un caleçon ou de tout autre vêtement ;

3° Au bain des femmes à Fontvieille.

Jeudi dernier, jour de la Fête-Dieu, M^{gr} l'Evêque a officié pontificalement à la grand'messe de la Cathédrale et aux vêpres, au milieu d'une nombreuse assistance de fidèles.

La maîtrise a justifié une fois de plus sa réputation en exécutant d'une manière remarquable, avec le concours de l'orchestre, la belle messe de Gentil Maurin.

A l'issue des vêpres, la procession a suivi avec beaucoup d'ordre et de recueillement, l'itinéraire indiqué dans notre dernier numéro à travers les rues jonchées de fleurs et pavoisées d'oriflammes, de riches tentures et de guirlandes de verdure ; les plus humbles maisons avaient aussi leur décoration. Des reposoirs s'élevaient sur l'esplanade de la Batterie et sur la place de la Visitation, rivalisant de richesse et d'élégance.

Le long et religieux cortège comprenait les enfants de l'orphelinat et de l'asile, les élèves des écoles communales, du pensionnat des Dames de Saint-Maur, de l'école apostolique et du collège Saint-Charles, les dames pieuses qui avaient répondu à l'appel de Sa Grandeur, la congrégation des enfants de Marie, la confrérie des Pénitents, la Société Philharmonique et un nombreux Clergé. Venait enfin M^{gr} l'Evêque, revêtu des ornements pontificaux, assisté de deux diacres d'honneur, portant le Très

Saint Sacrement sous le riche dais escorté de carabiniers en armes.

Derrière le dais marchaient, en costume officiel, les Autorités et Fonctionnaires de la Principauté, ayant à leur tête S. Exc. M. le Gouverneur Général. Le cortège était fermé par un peloton de carabiniers précédant une foule nombreuse et recueillie.

Pendant le cours de la procession, les chants liturgiques alternaient avec les brillantes exécutions de la Société Philharmonique et les graves détonations du canon.

Au moment de la bénédiction donnée à chaque reposoir ainsi que dans l'église Palatine et dans la chapelle des Pénitents, tous les fronts s'inclinaient respectueusement.

Sur la place de la Visitation, les jeunes filles du pensionnat des Dames de Saint-Maur ont chanté un *Tantum ergo* et plusieurs cantiques.

Après la rentrée à la Cathédrale, Sa Grandeur a remercié en quelques mots les Autorités et la population de la ferveur témoignée par tous dans cette imposante manifestation du sentiment religieux de la Principauté, à laquelle son bien aimé Souverain s'associait de loin par la pensée et qui n'avait jamais été plus éclatante.

Dimanche dernier, pour la première fois, les nouvelles paroisses de Sainte-Dévote et de Saint-Charles ont eu leur procession du T. S. Sacrement, pour laquelle les habitants s'étaient mis en frais de pavois et de décorations fleuries. Des reposoirs avaient été disposés avec goût aux endroits fixés par l'itinéraire, et une foule nombreuse et recueillie se pressait sur les pas des pieux cortèges, dans lesquels, à la suite des enfants, des congrégations et des paroissiens, les ordres monastiques étaient venus se joindre au clergé de la paroisse. Le dais était escorté d'un détachement de carabiniers. Les canons de la Quarantaine saluaient celui de Sainte-Dévote, pendant que la Société Philharmonique contribuait, par son concours empressé, à la solennité de la procession de Saint-Charles. On ne saurait trop signaler l'excellente attitude de la population durant ces imposantes cérémonies.

Dans la semaine qui vient de s'écouler, les premières communions ont eu lieu jeudi 31 mai à Sainte-Dévote et dimanche 3 juin à la Cathédrale. M^{gr} l'Evêque a présidé le matin à ces deux touchantes cérémonies qui avaient attiré de nombreux fidèles des deux paroisses, et a adressé aux enfants et aux parents d'émouvantes allocutions.

Les exercices du soir n'ont pas été moins suivis, et on a remarqué, pendant tout le jour, la tenue pieuse et recueillie des jeunes communicants.

Ce résultat si satisfaisant est dû au zèle du clergé des deux paroisses, ainsi qu'aux soins dévoués des Frères et des religieuses qui dirigent les Ecoles Communales de la Principauté.

Le 27 mai dernier, vers 8 heures du soir, le brancard d'un break revenant de Laghet s'est brisé sur la place des Moulins et est venu battre les jambes du cheval, qui s'est emporté, et dont la course furieuse pouvait occasionner des accidents. Le sieur Paul Mougne, cuisinier à l'hôtel de Paris, est parvenu à s'en rendre maître à l'avenue de la Costa et, par sa courageuse intervention, a mis fin aux inquiétudes des personnes qui se trouvaient dans la voiture et qui n'ont eu d'autre mal qu'une peur bien légitime en pareil cas.

Félicitations à M. Mougne.

Mardi dernier, un pigeon voyageur s'est abattu vers 5 heures du soir sur l'établissement des Dames de Saint-Maur, rue des Vieilles-Casernes.

Cet oiseau, qui paraissait fatigué, fait partie des cent pigeons de la société colombophile *La Forteresse* que l'avis *Le Corse* avait emportés de Toulon il y a quelques jours et dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre dernier numéro.

Il portait, enroulée à la patte droite, une plaque en cuivre portant en inscription les mots : *La Forteresse 1 5 2. Toulon Var.*

Grâce à cette indication, la Société colombophile a pu être informée de la trouvaille, et, d'après sa demande, l'oiseau lui a été expédié par le chemin de fer.

Depuis le 1^{er} de ce mois, les concerts du soir ont lieu sur la place du Casino. L'orchestre est placé dans la loggia au-dessus de la porte d'entrée. Ceux de l'après-midi ont lieu dans la salle, de 3 heures à 4 heures et demie.

POSTES

Service d'Été à partir du 1^{er} Juin 1888

BUREAU DE MONACO

Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fêtes, le public est admis de 7 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE. Départ (heure de Monaco) Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, 7 h. 10 mat.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 8 h. 30 mat.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et étranger (voie de France) ligne de Cette à Bordeaux, 10 h. 30 mat.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cannes, Cannes, Antibes, Toulon, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et étranger (voie de France), Vence, Mougins, Mouans-Sartoux et Valbonne, midi 10.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice et Grasse, 3 h. 30 s.

Roquebrune, Menton, Italie et Autriche, 3 h. 30 s.

Menton, Italie, Autriche et correspondance pour la voie de Brindisi, 5 h. 30 s.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et étranger (voie de France), 7 h. 20 s.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. s.

Turbie et Couvent de Laghetto, 11 h. 30 s.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

7 h. matin — 10 h. 30 matin — 2 h. 20 soir — 5 h. 40 soir — 7 h. 10 soir.

DÉPART DES FACTEURS DU BUREAU

POUR LA DISTRIBUTION A DOMICILE

7 h. matin — 2 h. 20 soir — 7 h. 10 soir.

Service à pied de Monaco à Monte Carlo (et vice-versa)

1^{er} départ : 7 h. matin ; retour à Monaco, 8 h. matin ;
2^e départ : 10 h. matin ; retour à Monaco, 11 h. matin ;
3^e départ : 2 h. soir ; retour à Monaco, 3 h. soir ;
4^e départ : 7 h. 10 soir ; retour à Monaco, 8 h. 40 soir.

N. B. — 1^o Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau. — 2^o La 2^e distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

LEVÉES DES DEUX BOÎTES. Départ (heure de Monaco)

Beaulieu, Villefranche, Nice, Marseille, Lyon, Paris (France et étranger), 6 h. 50 mat.

Monaco (courrier à pied), 7 h. 45 mat.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie méridionale, 8 h. 40 mat.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide) France et étranger, 9 h. 50 mat.

Monaco (courrier à pied), 10 h. 40 mat.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche, ligne de Nice à Marseille, de Cette à Bordeaux, Lyon, Paris, France et étranger, 11 h. 35 mat.

Monaco (courrier à pied), 2 h. 45 s.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche, Nice, Cannes, Grasse, 3 h. 40 s.

Menton, Italie, Autriche, Russie méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. 40 s.

Monaco (courrier à pied), 7 h. 55 s.

Monaco, Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche, ligne de Nice à Marseille (France et étranger), 7 h. s.

Menton, Italie, Autriche, Russie méridionale, 9 h. 40 s.

Monaco et toutes destinations (voie de France), 10 h. 40 s.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

7 h. matin — 2 h. 30 soir — 7 h. 30 soir.

La première distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

N. B. — La levée des objets chargés et recommandés a lieu vingt minutes avant celle des boîtes du bureau.

Parmi les étrangers qui se hâtent de venir jouir des agréments de notre littoral avant les ardeurs de l'été, on nous signalait récemment la présence de M. Paul-Hippolyte Flandrin, le fils du grand artiste qui a écrit son nom en caractères ineffaçables sous les voûtes de Saint-Germain-des-Près et de Saint-Paul de Nîmes. Peintre lui-même, M. P.-H. Flandrin a témoigné un vif intérêt pour les chefs-d'œuvre qui décorent la demeure de nos Princes aussi bien que pour les panneaux sur bois de Bréa, si heureusement restaurés et installés dans la nouvelle Cathédrale. M. Flandrin est, comme son illustre père, particulièrement attiré vers la peinture religieuse. Le culte qu'il a, dès ses débuts, voué à l'art chrétien n'a pas tardé à être récompensé. Dès

son premier envoi au Salon, l'année dernière, il obtenait une mention honorable pour la *Résurrection de la fille de Jair*. Au sujet du tableau qu'il expose cette année, on nous saura gré de relever dans le SALON du *Moniteur Universel* le passage ci-après :

C'est surtout par le charme d'un sentiment très pur que se recommande la *Veuve* de M. P.-H. Flandrin. Aux catacombes, devant la pierre où sont les restes de l'époux, la Veuve s'est agenouillée dans ses longs voiles blancs ; auprès d'elle, l'aîné des enfants joint sa prière à la sienne ; l'autre, un tout petit, à l'âge où le spectacle de la souffrance est encore un sujet d'étonnement, regarde sans comprendre. Chacun des acteurs de cette scène est aussi dans une attitude significative et vraie. Et de l'ensemble une impression se dégage, très pieuse. Ce n'est point ici n'importe quelle scène de deuil, avec accompagnement de larmes et de vêtements déchirés. L'épouse chrétienne, en priant devant la cendre de celui qu'elle a perdu, songe à l'âme immortelle et à l'union indissoluble dans l'éternité.

Cette appréciation d'un critique autorisé caractérise à merveille le talent de M. Flandrin.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la villa Anita, à la Rousse, a été hier soir le théâtre d'un drame de famille, dû à des dissensions d'ordre purement privé.

M. H..., d'origine espagnole, était venu, comme presque chaque jour, dîner avec son frère et sa belle-sœur, propriétaires de la villa. La domestique emportait le dessert, lorsqu'elle entendit plusieurs coups de revolver et, se retournant, vit l'invité tirer sur son maître et sa maîtresse. Elle s'élança au dehors en appelant au secours, mais déjà le meurtrier, tournant ses armes contre lui-même, s'était tué à son tour.

Les carabiniers de Saint-Roman et les agents de police, accourus aux cris de la femme de chambre, ne purent que constater le décès des trois personnes, qui fut confirmé, un instant après, par M. le docteur Colignon.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Villefranche. — *Tentative de vol.* — Dans la nuit de mercredi, vers une heure du matin, une tentative de vol avec effraction a été commise à la gare de Villefranche. M. Fanton, chef de gare, ayant entendu du bruit et s'étant levé en toute hâte, les voleurs ont pris la fuite.

A une certaine distance, de peur d'être attrapés, ils ont tiré un coup de revolver dans la direction du bureau de la gare.

Les voleurs avaient cassé une vitre et forcé la serrure, ils n'ont pas eu le temps de rien prendre.

Saint-Jean-Beaulieu. — Voici le programme officiel des régates qui auront lieu sous le patronage du Yacht-Club de France et du Comité des Fêtes de Nice, avec le concours de la marine de guerre, le dimanche 17 et le lundi 18 juin 1888 :

Dimanche 17 juin 1888

VOILE

Jauge et règlements de l'Union des sociétés de navigation de plaisance maritime, sous le patronage du Yacht-Club de France.

Première série : Prix du Yacht Club de France. — Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 : 200 fr. et une médaille en vermeil, offerts par le Club de la Voile de Nice, au 1^{er} ; 100 fr. et une médaille en argent au 2^e ; 50 fr. et une médaille en bronze au 3^e.

Deuxième série : Prix du Comité des Fêtes de Nice. — Yachts de 2 à 3 tonneaux inclus : 150 fr. et une médaille en vermeil, offerts par le Club de la Voile de Nice, au 1^{er} ; 75 fr. et une médaille en argent au 2^e ; 40 fr. et une médaille en bronze au 3^e.

Troisième série : Prix de Monaco. — Yachts et embarcations de plaisance de 1 tonneau et demi et au-dessous de 2 tonneaux : 120 fr. et une médaille en vermeil, offerts par le Club de la Voile de Nice, au 1^{er} ; 60 fr. et une médaille en argent au 2^e ; 30 fr. et une médaille en bronze au 3^e.

Quatrième série : Prix de Villefranche. — Yachts ou embarcations de plaisance au-dessous de 1 tonneau et demi : 100 fr. et une médaille en vermeil, offerts par le Club de la Voile de Nice, au 1^{er} ; 50 fr. et une médaille en argent au 2^e ; 30 fr. et une médaille en bronze au 3^e.

Cinquième série : Prix de Saint-Jean-Beaulieu. — Embarcations de plaisance, 4 mètres 50 maximum : 80 fr. et une médaille en argent, offerts par le Club de la Voile de Nice, au 1^{er} ; 35 fr. et une médaille en bronze au 2^e ; 15 fr. au 3^e.

Bateaux armés en pêche et au bornage, 7 mètres maximum, voile libre : 60 fr. au 1^{er} ; 30 fr. au 2^e ; 15 fr. au 3^e.

AVIRON

Embarcations de la marine de guerre, Canots : 50 fr. et une médaille en argent, offerts par le Club de la Voile de Nice, au 1^{er} ; 30 francs et une médaille en bronze, au 2^e.

Baleinières : 50 francs et une médaille en argent, offerts par le Club de la Voile de Nice, au 1^{er} ; 30 fr. et une médaille en bronze, au 2^e.

Bateaux armés en pêche et au bornage, six rameurs de pointe et un barreur : 60 francs au 1^{er} ; 40 francs au 2^e ; 20 francs au 3^e.

Deux rameurs de couple et un barreur : 40 francs au 1^{er} ; 20 francs au 2^e ; 15 francs au 3^e.

Embarcations armées en plaisance, deux rameurs de couple et un barreur : 30 francs au 1^{er} ; 15 francs au 2^e.

Jeux nautiques : Course aux cochons ; course aux canards ; course des baquets.

Le soir, grande fête de nuit dans l'enceinte réservée, feux d'artifice, concert, illumination, bal champêtre.

Lundi 18 juin

Course croisière entre Saint-Jean, Beaulieu et Nice, réservée aux yachts battant le guidon d'une Société faisant partie de l'Union des Sociétés de Navigation de plaisance maritime, sous le patronage du Yacht-Club de France.

Yachts n'excédant pas 10 tonneaux, jauge, règlements et allégeance des croisières de l'Union, sous le patronage du Yacht-Club de France : Un objet de précision et une médaille en argent, offerts par le ministre de la marine, au 1^{er} ; une médaille en argent, offerte par la Société des Régates Marseillaises, au 2^e ; une médaille en bronze, offerte par le Club de la Voile de Nice, au 3^e.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Une nouvelle salle vient d'être ouverte au musée du Louvre : la salle de la *Susiane*. Suse, ville de l'Asie ancienne, était défendue par une forteresse où Cyrus, Artaxercès, les autres grands monarques asiatiques ont renfermé leurs trésors. M. Dieulafoy, accompagné de sa femme, M^{me} Dieulafoy, est allé en Susiane et ils ont rapporté, après de pénibles explorations, une magnifique fresque représentant des archers, une superbe rampe d'escalier dont les fonds verts supportent des fleurs de lotus jaunes et bleues, de gigantesques chapiteaux, un bas-relief représentant des lions, des colonnes, des bronzes, des ivoires, des briques cuites, des verres, des poteries d'une grande valeur archéologique et d'un rare mérite artistique. Ces trésors inappréciables ont coûté à la France moins de 60,000 francs. Le gouvernement a voulu récompenser M. Dieulafoy en l'élevant à la dignité d'officier de la Légion d'honneur. M. Dieulafoy a demandé à ce que la bienveillance du ministre profite à la courageuse compagne de ses travaux. et M^{me} Dieulafoy est une des rares femmes de France qui soit chevalier de la Légion d'honneur. C'est également une des douze femmes de Paris qui ait l'autorisation de porter le costume masculin, dont elle a pris l'habitude dans ses voyages. C'est en redingote noire, le ruban rouge à la boutonnière, qu'elle fait aux nombreux amis qu'elle compte dans le monde parisien l'honneur de la nouvelle salle, située au-dessus du musée Assyrien. Sur un plan en relief, dressé par M. Babin, elle indique les dramatiques péripéties de ses fouilles contrariées par les lions, les sangliers et les indigènes. Ce n'est point pour se faire valoir que M^{me} Dieulafoy raconte les périls qu'elle a courus : c'est pour intéresser l'opinion publique à la Susiane où il existe encore des trésors que l'Angleterre et l'Allemagne convoitent.

Au Salon, on a décerné les médailles pour la peinture et la sculpture. La médaille d'honneur de la peinture a été obtenue par M. Edouard Detaille. Son tableau le *Rêve du Drapeau* avait produit une grande sensation. La médaille d'honneur de la sculpture a été décernée à M. Turcan, auteur de *L'Aveugle* et du *Paralytique*, groupe en marbre très intéressant.

L'Académie française a décidé que M. Henry Meilhac serait reçu par M. Jules Simon. A quelle date ? On ne le sait pas encore ; mais on m'assure que le secrétariat de l'Institut a déjà reçu de nombreuses demandes de cartes d'entrée pour cette séance d'un intérêt exceptionnel.

M. le Président de la République et M^{me} Carnot ont donné au Palais de l'Élysée un dîner de gala, suivi d'une réception à laquelle ont pris part un millier de visiteurs. Les invités du dîner ont particulièrement apprécié l'excellence des vins offerts.

Le 7 juin, nouveau dîner à la Présidence.

Les ambassadeurs rivalisent de luxe pour recevoir à leur table le Président de la République.

M. le baron de Morenheim a reçu M. Carnot en prince régnant. Il avait fait hisser les armes impériales russes (Saint Geroges terrassant le dragon) au sommet de la grande porte d'entrée resplendissante de feux électriques.

Le 14 juin, dîner en l'honneur du Président de la République, concert et réception à l'ambassade d'Angleterre.

Les *garden-parties* sont de plus en plus à la mode. Le magnifique jardin de la baronne Gustave de Rothschild est ouvert le mercredi et le samedi à une élégante compagnie. La princesse de Sagan, M^{me} Hochon, M^{me} Henri Chevreau, M^{me} Adolphe de Rothschild se distinguent dans ce genre de réception. Malheureusement, il n'y a plus guère d'hôtels avec parterres et bosquets. L'ombre et la verdure ont été chassés un peu partout par les maisons de rapport.

Beaucoup de dîners à la campagne, avec retour en *mail-coach*. Sur la route de Saint-Germain, nous avons remarqué le drag de M. Pierre Haentjens, attelé de quatre beaux bais et admirablement conduit par son propriétaire.

Le dernier dimanche de la princesse Mathilde a été très animé. Son Altesse Impériale vient de partir pour sa villa de Saint-Gratien, sur les bords du lac d'Enghien.

Le second jeudi de M^{me} Edouard Hervé a été plus brillant encore que le premier.

Chez la princesse de Scey-Montbéliard, superbe concert avec l'orchestre Lamoureux et les chœurs du Conservatoire.

Chez M^{me} Lebey, dans son bel hôtel de l'avenue du Bois-de-Boulogne, M^{lle} Louise Lafont, M. Delmas et M. Gibert se sont fait applaudir.

Chez M. Paul Meurice, le maître de la maison Auguste Vaquerie, MM. Mounet-Sully, Porrel et Saint-Germain, ont dit des fragments de *Toute la lyre*, de Victor Hugo.

A l'église de Saint-Louis-d'Antin, mariage de M. Etienne de Nalèche, attaché aux affaires étrangères, avec M^{lle} Julia de Vauréal. S. Exc. le Nonce apostolique a béni, dans la chapelle de la Nonciature, le mariage du comte Gabriel de Caix de Saint-Aymour et de M^{lle} Isabeau Poli de Saint-Eronquet.

Le prince Roland Bonaparte vient d'arriver à New-York, où il a assisté au congrès des anthropologistes, dont il est le vice-président. Le prince est un savant et un travailleur infatigable. Il a été fort bien accueilli, à ce double titre, aux Etats-Unis. Il est accompagné de son bibliothécaire et de notre confrère et ami Henry Roger de Beauvoir, qui lui sert de secrétaire. Il a fait la traversée à bord de la *Gascogne*, qui est commandée par un aimable Corse, le commandant Santelli, et a occupé la cabine qu'habitaient M. Ferdinand de Lesseps et sa fille-ainée, à notre retour de New-York, en 1886, après l'inauguration de la statue de la Liberté éclairant le monde. La cabine voisine de celle du prince Bonaparte avait été réservée à M. Gordon Bennett, le richissime propriétaire du *New-York-Herald*, qui ne doit passer que quelques jours en Amérique, et sera prochainement de retour en France.

M. Bennett est, du reste, un voyageur infatigable. L'année dernière, il a passé l'hiver à bord de son superbe yacht la *Namouna*, qui a mouillé quelque

temps dans le port de Monaco, venant de Cannes, de Nice et de Villefranche, et se rendant en Tunisie. M. Gordon Bennett adore Monaco et aime surtout à se promener dans ses jardins.

Le prince Roland Bonaparte se propose d'aller au Canada, à Washington, à Chicago, peut-être ira-t-il jusqu'à San-Francisco et en Australie.

Dans les cercles :

Au Jockey-Club, à la suite de l'échec récent d'un candidat très connu et très estimé, le nombre des aspirants est devenu restreint. Au lieu de quarante, ce qui était le chiffre habituel à cette époque de l'année, c'est à peine si on en compte dix ; mais ce n'est là qu'une grève passagère de candidats. Le titre de membre du Jockey est toujours très recherché, et les candidatures qui ne veulent pas se poser en ce moment se produiront quand elles sauront qu'elles n'ont pas à redouter l'ostracisme.

On s'occupe beaucoup de la représentation théâtrale que prépare le Cercle de la rue Royale.

Après le Grand-Prix de Paris commenceront les émigrations vers la mer. Les plages de la Manche font leur toilette et s'appêtent à recevoir leurs visiteurs. La compagnie des chemins de fer de l'Ouest facilite le développement chaque année croissant de ces stations d'été par d'excellentes mesures. Sur certains points, elle accélère la marche des trains. Sur quelques parcours, elle fait circuler des wagons-restaurants. Elle a multiplié, cette année, les buffets où le public peut trouver des repas à prix fixe. Une autre innovation présente des avantages sérieux pour les voyageurs. Des billets de famille (aller et retour, 1^{re} et 2^e classe), valables pendant 33 jours sont délivrés avec réduction de 40 % aux familles comprenant quatre personnes au moins. Signalons enfin l'organisation des trains de plaisir à *marche rapide* avec aller et retour dans la même journée.

La compagnie de l'Ouest augmentera le goût des excursions et des déplacements par ses mesures libérales ; elle sera agréable au public et augmentera ses recettes. C'est de l'excellente administration.

Viennent de paraître deux volumes depuis longtemps attendus, deux volumes de Victor Hugo, pieusement publiés par MM. Auguste Vacquerie et Paul Meurice. *Toute la lyre*, tel est le titre de ce recueil de vers, qui appartiennent à toutes les époques du maître, dont les uns sont contemporains de ses premiers chants, dont d'autres ont été écrits quelques mois avant sa mort.

C'est Victor Hugo qui avait choisi ce titre. Les sept cordes de la lyre sont : « La philosophie, l'amour, la nature, la fantaisie, les chansons, les sanglots, les éclats de rire. »

Ces deux volumes comprennent donc toutes les vibrations de l'âme humaine. Il faudrait pouvoir citer quelques-unes de ces pièces sublimes ou tendres, élégantes ou éloquentes, spirituelles ou émues, si on voulait donner une idée de ce livre merveilleux. L'espace nous manque, et d'ailleurs tout le monde voudra lire d'un bout à l'autre ces dernières pages du grand poète.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Une nouvelle dont on ne saurait exagérer l'importance pour tout esprit libéral nous arrive du Brésil. Le Parlement de ce pays vient de proclamer l'abolition immédiate de l'esclavage sans conditions.

Le grand empire de l'Amérique du Sud était une des rares contrées dans lesquelles subsistait encore cette institution, qui est le plus odieux des outrages faits à la dignité et à la conscience humaine. Ni la Constitution, ni les lois qui la régissent depuis 1822, époque où le Brésil se sépara d'une manière complète et définitive du Portugal, ne l'ont sanctionnée. Mais elle a été tolérée, comme un droit de propriété acquis dans les temps coloniaux.

Sur une population de près de douze millions d'habitants, l'empire brésilien comptait environ quinze cent mille esclaves. La seule capitale de Rio-de-Janeiro en renfermait trente-six mille, et la province de ce nom,

trois cent mille. C'est surtout dans les régions où l'on cultive le coton, le tabac et la canne à sucre, telles que les provinces de Sao-Paulo et de Bahia que la population servile était la plus nombreuse.

Aujourd'hui, tous ces noirs sont des hommes libres.

Depuis longtemps on attendait cette mesure réparatrice. L'empereur don Pedro II, qui depuis le 7 avril 1834 est le souverain du Brésil, est bien connu par ses idées libérales, et c'est surtout à lui que les esclaves doivent leur délivrance. Il y a déjà plusieurs années que leurs fers seraient tombés, si don Pedro n'avait rencontré autour de lui une résistance sourde, mais acharnée.

Les inondations causées par la crue du Mississippi et la rupture des digues en amont et en aval de Quincy dans l'Illinois n'ont, de mémoire d'homme, été égalées qu'une seule fois.

Les eaux continuent de monter. Les ravages sont déjà incalculables : 200 000 acres de terre cultivées sont submergées. C'est à grand-peine que les habitants ont pu se mettre en sûreté, mais ils restent réduits à l'indigence. La récolte est perdue ; beaucoup de bétail a été noyé. Entre Quincy et Hannibal, le pays ne présente qu'une vaste scène de désolation. Des comités de secours viennent de s'organiser.

La circulation des trains est interrompue ; ils ne peuvent plus entrer dans Quincy.

Le concours pour une place de harpiste à l'Orchestre de l'Opéra n'avait donné aucun résultat, et on avait dû constater l'impossibilité de trouver un bon harpiste du sexe masculin.

Le ministre des beaux-arts vient de donner à MM. Ritt et Gailhard l'autorisation d'admettre les dames à prendre part au nouveau concours de harpe qui doit avoir lieu prochainement.

VARIÉTÉS

Monaco au point de vue anglais

Une heureuse harmonie entre la nature et l'art, une scène alpestre sauvage et un gouvernement bien ordonné, des environs rustiques et un confort métropolitain, un littoral hérissé de rocs tortueux et une ligne ferrée unie, amenant à la portée de chacun les divers bienfaits de la civilisation — tout tend à faire de la Principauté de Monaco le point de prédilection de la Riviera.

De même que dans les xv^e et xvi^e siècles l'hospitalité des Princes de Monaco — entre autres d'Honoré I^{er} — encourageait l'art, de même, au xix^e siècle, Monaco est, une fois de plus, devenue le palladium de tout ce qui est beau, de tout ce qui est élégant, somptueux, aristocratique ; elle attire tous les génies de l'Europe, toutes les célébrités du monde éclairé, et ceux qui la connaissent le mieux sont aussi ceux qui s'étonnent le moins de sa popularité universelle. Ouida l'a décrite ; W. H. Mallock y a placé son roman du xix^e siècle, et, dans des pages récentes, Thomas Hardy a rendu avec bonheur quelques-unes des charmantes particularités de la Principauté, mais la splendeur de la nature, telle qu'elle se manifeste à Monaco, demeure inexprimable et indescriptible.

Aux avantages généraux que Monaco présente comme station d'hiver et rendez-vous de plaisir il faut, désormais, ajouter le bien exceptionnel qui peut dériver de son climat dans les cures médicinales.

En premier lieu, il faut reconnaître que le territoire de la Principauté comprend, dans son ensemble, le site le plus élevé et, en même temps, le mieux protégé de la Riviera.

Monaco est à environ 10 milles à l'est de Nice, et 6 milles à l'ouest de Menton.

La chaîne de montagnes s'arrondit en demi-cercle immédiatement autour de la Principauté. Monaco et Monte-Carlo sont construits sur des embranchements de ce massif formidable mais protecteur, qui n'est lui-même qu'un contre-fort d'une chaîne plus lointaine et plus haute, celle des Alpes, où les plus terribles vents du nord viennent se briser, laissant ainsi hors de leur atteinte cette retraite confortable, chaude et brillante, dont le nom est connu du monde entier.

Cette protection contre les vents du nord est d'une importance fondamentale ; mais Monte-Carlo et les Moulins possèdent, en outre, l'avantage tout spécial d'une plus libre circulation de l'air due à l'aire plus étendue du terrain clos par l'amphithéâtre des versants rocheux et à sa plus grande altitude.

En conséquence, l'air de Monte-Carlo est moins humide, plus frais, plus vivifiant qu'en aucune autre station climatérique de la Riviera ; et, en même temps, il est aussi chaud et aussi égal que celui de la baie orientale de Menton. En outre, l'air n'est jamais

excitant, les collines ne présentant pas d'ouvertures par lesquelles pourraient pénétrer les rafales glaciales des Alpes.

Avec des avantages climatiques d'une nature si évidente, il n'est pas douteux qu'un séjour d'hiver à Monte-Carlo ne soit hautement bienfaisant dans le traitement d'une grande variété de maladies. Dans le plus grand nombre de cas, les personnes atteintes de consommation feront bien de venir à Monte-Carlo. La bronchite, l'emphysème, l'irritation bronchiale, l'asthme humide (sans complications inflammatoires), les affections catarrhales, l'anémie, le dépérissement, la débilité congénitale ou acquise dans le cours de maladies aiguës, sont généralement soulagés et souvent guéris par un séjour dans ce climat chaud, égal, sec et ensoleillé.

Quelques autorités ont fait plus que négliger cette station — elles ont été jusqu'à la condamner comme trop gaie pour des invalides.

Pour eux, a-t-on dit, le Casino, les concerts, une société élégante et fashionable, sont des tentations dangereuses.

En réalité, cependant, ces prétendus éléments de danger constituent un grand avantage pour le patient. Quiconque a passé l'hiver dans des stations uniquement réservées aux invalides aura été frappé de l'effet moral déprimant que cause le voisinage de compagnons de souffrance. Là, l'invalides n'a d'autre société que celle d'autres invalides, et les hôtels dégénèrent en infirmeries. Ce rapprochement est fort préjudiciable dans la grande majorité des cas.

Pas d'inconvénient de ce genre à Monaco. Même si le nombre des invalides qui fréquentent la Principauté allait démesurément en augmentant, il formerait une minorité comparativement à celui des gens bien portants et des joyeux adeptes du plaisir. Malgré lui, le patient est forcé par ceux qui l'entourent d'oublier, au moins temporairement, quesa constitution est en danger. On avancera que la proximité immédiate des tables de jeu n'est pas bonne pour des invalides. A cela il suffit de répondre que, dans toute la Riviera, il n'y a pas de club qui ne se maintienne principalement par le jeu; qu'on peut, à Monte-Carlo, jouir de tous les avantages offerts par le Casino sans même entrer dans les salons où l'on joue, tandis qu'il serait difficile de fréquenter un club français sans rien risquer aux tables, difficile même de goûter une société quelconque en dehors de celle des hôtels, si l'on renonce au club.

Avec de telles ressources réunies, avec tant d'occasions de se divertir, d'observer, d'admirer dans les limites de la Principauté, et tant de charmantes excursions à faire dans le voisinage, on peut passer fort gaiement l'hiver si l'on ne dédaigne pas d'en profiter.

Ceux qui n'ont été accoutumés qu'aux climats septentrionaux trouveront à Monte-Carlo un ciel plus brillant, même durant les mois d'hiver.

(Extrait du journal *The Riviera*).

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Les créanciers de la faillite du sieur BOISSIN sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le dix-huit juin courant, à neuf heures du matin.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne, ou par foudé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

Etude de M^e MARS, huissier à Monaco
12, rue de Lorraine

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi six juin courant à huit heures et demie du matin dans la salle de vente Gindre sise boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé par le sous-signé à la vente volontaire aux enchères publiques d'une grande quantité de rouleaux de papiers peints à fleurs, dorés et veloutés de tout prix, dimension et couleur, devant de cheminée, baguettes dorées, une balance en cuivre avec ses poids, un coffre-fort, bureau et buffet etc, etc, etc.

Au comptant et 5% en sus des enchères.

Monaco, le premier juin mil huit cent quatre-vingt-huit.

L'Huissier,
Mars.

Monsieur et Madame Bocquet remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux funérailles de leur fille GABRIELLE

Et prient les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire part de vouloir bien excuser cet oubli involontaire.

CATHÉDRALE DE MONACO

Jeudi 7 juin 1888

OCTAVE DE LA FÊTE-DIEU

6 h. du soir. — Vêpres suivies de la Procession du T. S. Sacrement avec assistance de M^e l'Evêque.

PARCOURS DE LA PROCESSION :

Sortie de la Cathédrale — rue de l'Eglise — rue du Milieu — place du Palais — rue Basse — chapelle de la Miséricorde, bénédiction — rue du Milieu — rue de l'Eglise et rentrée à la Cathédrale, où l'on donnera la bénédiction du T. S. Sacrement.

PAROISSE DE SAINTE-DÉVOTE

S. G. M^e l'Evêque administrera le Sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse de Sainte-Dévote, le dimanche 10 juin, à 4 heures de l'après-midi.

PAROISSE DE SAINT-CHARLES

Dimanche 17 juin

7 heures du matin. — M^e l'Evêque célébrera la Sainte Messe et présidera la cérémonie de la réception des jeunes filles faisant partie de la Congrégation des Enfants de Marie, qui vient d'être canoniquement érigée dans la paroisse Saint-Charles.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 mai au 3 juin 1888

SAINT-TROPEZ, b. Etourdi, fr., c. Galy,	vin.
CANNES, b. Marie, fr., c. Grizole,	sable.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allegre,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Mangiapan,	id.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Camille, fr., c. Laurent,	id.
ID. b. Dominique, fr., c. Maret,	id.
ID. b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Trois-Freres, fr., c. Castel,	id.
ID. b. Quatre-Freres, fr., c. Jouvenceau,	id.

Départs du 28 mai au 3 juin

A LA MER, yacht à vap. Gladwyn, angl., c. Jones, passagers.	sur lest.
NICE, b. Etourdi, fr., c. Galy,	id.
CANNES, b. Marie, fr., c. Grizole,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allegre,	id.

CANNES, b. Virginie, fr., c. Mangiapan,	sur lest.
ID. b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Camille, fr., c. Laurent,	id.
ID. b. Dominique, fr., c. Maret,	id.
ID. b. Quatre-Freres, fr., c. Jouvenceau,	id.
ID. b. Eclairer, fr., c. Davin,	id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)
VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions,
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare.
Monaco-Condamine.

BAINS DE MER

CABINES	DE LA	avec
à	RÉSERVE	COSTUME COMPLET
30 cent.	Plage du Canton	50 cent.

RÉSTAURANT-CAFÉ

Coquillages — Bouillabaisse — Langoustes

BAZAR
MAISON MODÈLE
MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

Le troisième fascicule du *Figaro-Salon* vient de paraître. Ce numéro contient les reproductions des tableaux suivants :

Roll, *Manda Lamétrie, fermière* — G. Wertheimer, *La danse des Sirenes* — G. Laugée, *Les dernières gerbes, Picardie* — P. E. Boutigny, *Le lendemain de Champigny à Bry-sur-Marne*. — E. A. Carolus Duran, *Portrait de M^{lle} C. D.* — M^{me} V. Demont-Breton, *Le bain* — M^{lle} A. Billet, *le Roulage du blé* — E. J. Gardner, *deux Mères de famille* — P. Grolle-ron, *Janville 1870* — Bernier, *l'Etang de Quimerch* — G. J. E. Vuillefroy, *Vaches normandes* — J. Le Blant, *Le 9^e de ligne à la Moskowa* — L. A. G. Loustaunau, *Lancement du Pont* — P. Leroy, *la Mort de la Tour d'Auvergne* — F. Flameng, *Suite de la décoration de la Sorbonne*.

Les acheteurs de cette belle publication d'art feront bien de ne pas tarder à compléter leur collection de cette année; car on nous informe que les deux premières livraisons sont épuisées et ne seront pas réimprimées.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n^o 26 :

Art et chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — *Gazette Héraldique*, par M. le comte E. de la Rocca — *Etrange aventure* (histoire vraie), par E. Marcel, dessin de l'auteur. — *Le Salon*, par Deuzem, dessins de Boulanger Coessin, Beauvais, Auguste Flameng, et Fournié. — *Les deux mères de famille*, dessin de E. Gardner. — *Un cadeau de noce*, par P. de Cantelaus. — *La chance d'être un gueux*, par Arsène Arsus. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de Hy. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — *Chronique du Sport*, par Maubourguet. — *Chronique financière* par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Mai-Juin	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	29	756.3	756.5	758.2	758.2	758.5	14.8	16.8	18.2	17.6				16.2	79
30	59.5	59.9	60.3	60.5	61.1	18.2	19.8	20.2	20.6	18.8	76	O	id.		
31	63.1	63.2	62.3	62.4	62.5	20.8	22.2	22.2	20.6	19.6	83	S O puis S E	id.		
1	62.8	63.2	63.3	63.5	64.2	20.2	22.2	22.6	20.6	20.4	74	S E	id.		
2	65.3	65.4	65.7	65.6	65.6	21.4	23.2	24.2	25.6	22.2	71	S E puis S O	id.		
3	65.5	65.7	64.9	64.5	65.2	22.6	23.8	25.2	26.2	21.6	79	S O puis E	id.		
4	64.1	64.5	62.8	62.8	62.8	22.5	24.2	24.6	24.2	21.2	64	N E puis S O	id.		
DATES						29	30	31	1	2	3	4			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	18.2	20.6	22.2	22.6	25.6	26.2	24.6		
						Minima	14.4	16.4	18.6	18.8	20.2	20.8	21.2		
												Pluie tombée : 0 ^{mm}			